

Les Aires et Territoires Conservés par les Peuples autochtones et Communautés locales APAC/ICCA en République Démocratique du Congo

TERRITOIRE DE VIE

- **TERRITOIRE DE VIE**
- *Concilier la Reconnaissance légale des Droits traditionnels et culturels collectifs des peuples autochtones sur leurs territoires pour garantir la conservation de la Biodiversité et de Modes de vie durable*

Par Joseph ITONGWA MUKUMO
Directeur de ANAPAC -RDCONGO



***LIEN ENTRE LA RECONNAISSANCE
OFFICIELLE/ LÉGALE DES APACS ET
SÉCURISATION DE LA CONSERVATION DE
LA BIODIVERSITÉ, DES MODES DE VIE
DURABLES ET DES DROITS COLLECTIFS
DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES
COMMUNAUTÉS LOCALES.***



Espace pour des moyens de survie



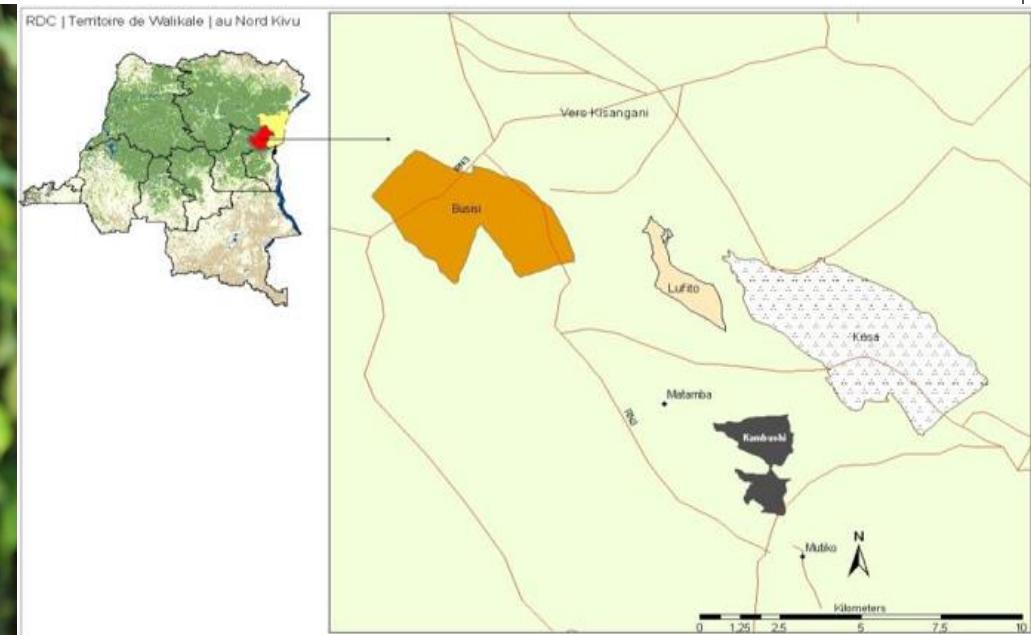
**ENGAGEMENT PAR LE RENFORCEMENT DES REGLES ET
SYSTEME TRADITIONNELS DE GESTION ET D'UTILISATION
DURABLE DES ELEMENTS DE LA BIODIVERSITE**

**UNE INTERACTION
ENTRE CES
MOYENS DE
SURVIE ET CETTE
AFFIRMATION DE
L'IDENTITE
CULTURELLE
RENFORCE
L'ENGAGEMENT
DES
AUTOCHTONES A
CONTRIBUER A
PRESERVER DES
ESPACES DE VIE
ET LA
BIODIVERSITE**



Espace culturel

- AIRES ET TERRITOIRES CONSERVES PAR LES AUTOCHTONES ET COMMUNAUTES LOCALES EN RDC



Site APAC de KISIMBOSA en Territoire de Walikale en Province Nord Kivu

- Une zone de 15 101ha en bon état de conservation avec des ressources naturelles en lien avec les rites culturels locaux, et les moyens de survie durable
- Un travail de cartographie réalisée ,
- Inventaire simple des ressources biologiques réalisé,
- Une sécurisation par la foresterie communautaire

LES ESPACES APAC/ICCA IDENTIFIES EN RDC



Site APAC/ICCA de BUSHOBUYOLO en Territoire de Mweka dans le kasai

- Une zone en bon état de conservation avec des ressources naturelles en lien avec les rites culturels locaux.
- Un travail de cartographie est planifiée,
- Une sécurisation par la foresterie communautaire projetée



Site APAC/ICCA de BONGUALOLE en Territoire de Ingende en province de l'Equateur Un terroir d'environ 721 Ha, en état de conservation, avec des ressources naturelles à usage durable et collectif pour les moyens de survie

Activités planifiées :

Sécurisation par la foresterie communautaire



Site APAC de MWANGA dans la localité de Yelombe, Groupement Bambuti, Secteur Balanga en territoire de Kailo en Province du Maniema.

- Un Espace Culturel de près de 500 ha en bon état de conservation en lien avec les rites culturels locaux et les moyens de survie durable
- Activités en perspective : Cartographie, et processus de sécurisation par la foresterie communautaire



Site APAC de IKULU-ALOLEKE en Groupement de Bolombi Pendzwa, en collectivité secteur de Pendjwa, Territoire de Kiri Province de Maindombe

Un Espace Culturel d'environ 2000ha en bon état de conservation en lien avec les rites culturels locaux et les moyens de survie durable

- Activités en perspective : Cartographie, et sécurisation par la foresterie communautaire



Site APAC de APATINE LUKEKE, des villages de Bango , chefferie de Babila Bakwanza, territoire de Mambassa, Province Ituri et Mayuwano, en territoire de Mambassa, en Province de l'Ituri

- Espace estimé à 18 248, 99 ha, en bon état de conservation en lien avec les rites culturels locaux et des règles de gestion durable
- Activités en perspective : Cartographie, et de sécurisation par la foresterie communautaire



NOTRE STRATEGIE :

- Renforcement des APAC/ICCA par leur identification , documentation et soutien approprié
- Reconnaissance et Sécurisation des APAC
- Suivi des menaces affectant les APAC (tel que des projets et programme ayant un impact sur les territoires autochtones.)
- Réseautage et Partenariat

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

- **La Nature et la culture sont deux éléments inséparables (car les règles culturelles contribuent à la sauvegarde de la nature et à la résilience sur les effets de changement climatiques)**
- **Sécuriser les droits des peuples autochtones pour assurer une bonne conservation de la nature , car le territoire est le socle de la culture**
- **L'instabilité des autochtones sur leur territoire a l'impact sur la perte des moyens de subsistance et accentue leur Pauvreté**

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS (suite)

- **Les Autochtones ne devraient pas être considérés comme des couches à consulter , mais des parties prenantes au centre de décisions sur la Gouvernance et gestion de la biodiversité**
- **Le Plan d'action Post 2020 de la CBD doit garantir non seulement, la participation des peuples autochtones mais aussi et surtout , doter les peuples autochtones des moyens pour renforcer leurs efforts et contribution à atteindre les objectifs de la conservation durable.**

THANK YOU FOR YOUR ATTENTION
MERCI POUR VOTRE ATTENTION

